

PROTOCOLE PROVISOIRE EPS COLLEGE SAINT THOMAS D'AQUIN GIVORS MAI 2020.

Afin de respecter le protocole sanitaire, les cours d'EPS vont devoir être adaptés en prenant en compte les consignes données par l'Education Nationale ainsi que par l'Établissement (prise en compte du contexte local : installations sportives...).

Vestiaires et tenue sportive

1. Les élèves arrivent en cours, se présentent devant leur professeur en respectant la règle de distanciation et la zone d'accueil matérialisée. Ils devront se laver les mains avec la solution hydro-alcoolique avant d'aller se changer.
2. Les élèves se changent dans le gymnase dans des zones définies par le professeur. Une alternance garçons/filles sera mise en place pour que les élèves se changent. Les vestiaires habituels sont fermés.
3. Les élèves apportent leur tenue d'EPS habituelle et obligatoire et une bouteille d'eau. Le masque n'est pas nécessaire pour la pratique de l'EPS.

Les activités

1. Les activités pratiquées en extérieur seront privilégiées.
2. Les activités de forte intensité ne seront pas proposées.
3. Les activités collectives et de proximité sont interdites.
4. Les élèves n'auront pas accès aux matériels collectifs (plots, quilles...). La manipulation de ces derniers se fera que par l'intermédiaire du professeur d'EPS.
5. Les élèves devront respecter les règles de distanciation spécifiques aux activités proposées (de 5 à 10m).

Fin du cours

1. Les élèves doivent se laver les mains avant la rentrée au gymnase, puis se changent en respectant l'alternance garçons/filles mise en place par le professeur. Les élèves seront emmenés par le professeur pour se laver les mains et accompagnés dans la salle de classe pour le cours suivant, vers la cours de récréation ou vers la sortie en fonction de l'emploi du temps.
2. Le professeur d'EPS se charge de ranger le matériel après désinfection.

Mesures sanitaires

1. Le gymnase sera désinfecté sur le temps de midi et le soir.
2. Les professeurs d'EPS porteront un masque pendant l'intégralité du cours.
3. Les portes du gymnase resteront ouvertes pour éviter toutes manipulations.

En cas de pluie : Les élèves devront se rendre en classe. Le cours sera assuré.

Les élèves dispensés de sport seront présents lors de la séance dans une zone qui leur sera définie par le professeur.

En cas de blessures, un protocole spécifique EPS/infirmier sera suivi (mise en place d'un masque et lavage des mains avant de traiter le blessé...).

L'Association Sportive ne peut pas être assurée.